

# Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2020-2022

## CONTEXTE ET ENJEUX

Le schéma pluriannuel d'accessibilité numérique de Pôle emploi s'inscrit pleinement dans les orientations :

- du projet stratégique « Pôle emploi 2022 » qui vise notamment à faciliter l'accès à nos services pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, en portant une attention aux publics en difficulté, et notamment les personnes en situation de handicap (cet objectif étant assorti d'un indicateur stratégique inscrit dans la convention tripartite 2019-2022 État-Unédic-Pôle emploi),
- de la feuille de route RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dont le premier axe est de proposer des services 100% accessibles et inclusifs.

## OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS

OBJECTIFS de résultats : rendre nos services et nos informations accessibles pour tous  
Auditer, et mettre en conformité

- Définir les trajectoires de mise en conformité des « services essentiels » pour les demandeurs d'emploi et les entreprises, en fonction de leur importance pour les utilisateurs (usage et utilité) (cf. ci-dessous)
- Corriger en priorité, les non-conformités qui bloquent les usagers
- Industrialiser les processus d'identification, de priorisation et de correction des non-conformités

### *Palier 1*

- Services essentiels pour les demandeurs d'emploi (Pole-emploi.fr) : inscription, actualisation, recherche d'offres et de formation, candidature en ligne
- Pole-emploi.org

### *Palier 2*

- Services essentiels aux entreprises (Pole-emploi.fr)
- Autres services essentiels pour les demandeurs d'emploi (Pole-emploi.fr)
- Applications mobiles essentielles (Pole-emploi.fr)

### *Palier 3*

- Applications mobiles restantes (Pole-emploi.fr)
- Applications essentielles sur Emploi store

Contribuer et rédiger accessible

- Intégrer l'accessibilité numérique dans le guide de rédaction des éditoriaux web
- Rendre accessible le contenu éditorial des services majeurs de pole-emploi.fr
- Rendre l'ensemble des courriers dématérialisés accessibles



ENGAGEMENTS pour atteindre ces objectifs : former et outiller et piloter par les résultats

Sensibiliser, former et outiller pour développer la culture de l'accessibilité

- Sensibiliser 100% des collaborateurs de Pôle emploi à l'accessibilité et déployer un plan de formation ciblé par type de profil
- Mettre en place un réseau de référents Accessibilité au sein de Pôle emploi et chez nos titulaires de marché
- Réaliser une veille technique continue sur les outils permettant de développer et de tester accessibles, auprès des concepteurs / développeurs de la DSI (Direction des Systèmes d'information)

Piloter et sécuriser l'atteinte des résultats

- Suivre et piloter l'avancement de la mise en œuvre du présent schéma au travers d'indicateurs de résultat
- Placer le suivi de ce schéma sous la responsabilité conjointe du Directeur Général Adjoint en charge des Systèmes d'Information (DSI) et du Directeur Général Adjoint en charge de la Stratégie et des Affaires Institutionnelles (DSAI)
- Intégrer l'accessibilité numérique dans les processus de décision et de gestion de tous les projets
- Mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires à l'accessibilité numérique